L’écart sémantico-référentiel dans la transmission textuelle du savoir. Le cas des récits viatiques

Esfandiar ESFANDI
esfandi@ut.ac.ir
Afsaneh POURMAZAHERI
pourmazaheri@ut.ac.ir
Université de Téhéran (Iran)

Abstract: In the travel stories, any form that embodies the presence of an entity other than the “referent" may affect actual representation of this latter. So, from this viewpoint, we clearly realize how dialogism and polyphony, by manifesting themselves in the text, are likely to disrupt the ekphrasis and its gradual development. Dialogism, whether produced or perceived, is a general and definitional principle of the language while polyphony is the effect produced on the speech by the same dialogism. The passages of the text affected by these two complementary phenomena complicate the fabric of the text and affect the reader whose goal is by nature to follow the author-traveler step by step in his journey. Therefore, in the present work we will be particularly interested in such phenomena which constitute major factors of deviation in “viaticum” texts. The lack of almost any analytical work on the viaticum texts written by French travelers who visited Iran during the nineteenth century has naturally drawn our attention. It is to be indicated that we have limited our corpus to six viaticum stories out of forty, essentially because of their completeness and chronological contiguity.

Keywords: viaticum story, semantic-referential gap, polyphony, dialogism, praxematique, speeches, modalization.

Introduction

Le récit viatique a souvent tendance à mettre son lecteur en difficulté, et ce, en raison du nombre de référents nouveaux qu’il fait intervenir, et qui sont développés de manière exogène par un « étranger », principalement pour des étrangers. La compréhension de ce type de récit devient encore plus malaisée quand d’autres éléments perturbateurs, par exemple polyphoniques, viennent

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

s'ajouter au discours. Posons pour l'heure que ces textes sont par nature moins intelligibles que ceux dont l'univers est plus familier au lecteur. Il s'agit d'un type de texte dont la grande capacité d'intégration de diverses formes morphosémantiques est susceptible d'en rendre difficile l'« intellection ». Un brouillage sémantique ou textuel localisé peut alors se produire. C'est ce brouillage que nous avons choisi d'interpréter en terme d'« écart référentiel », et à la définition duquel seront consacrées les pages qui suivent.

Notons d'ores et déjà que notre hypothèse ne prendra sens que si l'on accepte comme asserté cet énoncé: le récit de voyage repose sur un pacte référentiel au sens où il prétend refléter la réalité. Il est donc sous-tendu par une allégation d'authenticité. Cette article comprendra donc, et de manière générale, un éclaircissement orienté des notions de « dialogisme » et de « polyphonie » introduites d'abord par les travaux de Bakhtine et reprises ensuite dans le champ de l'analyse de discours grâce aux travaux de Ducrot et d'Athier-Revuz, et complétées par les travaux de Bres et de Kristeva centrés sur la question de l'intertextualité.

L'article comprendra également une réflexion sur le traitement du savoir via le dialogisme et la place occupée par ce même savoir dans la production de l'écart sus dit. Diverses sources de savoir (attestées et empruntées) et leur impact sur notre problématique y seront donc étudiés en tenant compte du pacte référentiel proposé par Philippe Lejeune qui permet de clarifier la dimension dialogale du type de discours (viatique) auquel nous aurons affaire. Précisons que si le savoir emprunté a ici retenu notre attention, c'est pour la bonne raison que la modalisation en discours second et la présence des éléments hétéroclites dans le texte discriminent le référent concret, nous le constaterons, au profit du potentiel interprétatif mais aussi des artifices que l'auteur produit dans sa description.

L'insertion du discours «autre » (le discours rapporté), issue des phénomènes d'hétérogénéité, confère un caractère polymorphe au discours par le biais d'un échange entre les locuteurs. Des champs comme celui de la modalisation et de la praxématique nous aideront à ce titre, et par la suite, à aborder de près la question de l'auto-dialogisme. Nous compléterons notre analyse en abordant la question du dialogisme de la nomination développée par Siblot et le rôle éventuel joué par l'insertion des dénominations exotiques et exogènes dans la production du phénomène de l'écart sémantique dans les récits viatiques.

Notre corpus est évidemment non-discriminatoire. Cela pour la simple raison qu'il a pour vocation de rendre compte dans son ensemble des modalités de représentation de l'autre dans les textes concernant l'Iran du XIXe siècle. Certains des ouvrages riches en occurrences constituent naturellement notre corpus restreint. Il est donc constitué d'auteurs représentatifs du genre (récit de voyage) et de l'époque concernée (XIXe siècle).

1. Transmission et interférence des voix (l'interlocutif et l'interdiscursif)

Le présent travail nous donne l'occasion d'interroger dans le cadre générique du récit viatique, l'acception linguistique du concept de polyphonie

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

par la mise à jour méthodique de son rôle perturbateur dans le repérage du référent réel.Le fondement dialogique a comme prérequis que les discours d'un locuteur sont constitués de discours antérieurs et forment l'arrière-plan culturel et idéologique admettant la communication entre les sujets parlants. Il concentre alors l'attention sur des phénomènes susceptibles de relever du mode polyphonique. Aussi vrai que « toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui (on peut trouver) à tout instant (dans le texte) une "citation", une "référence" à ce qu'a dit telle personne, à ce qu' "on dit", à ce que "chacun dit", aux paroles de l'interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre... (...) » Et Bakhtine de conclure : « (…) parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui ». (Bakhtine, 1978 : 158)

Cette règle s'appuie sur l'écart entre « l'interaction verbale, [qui] constitue (…) la réalité fondamentale de la langue » (Bakhtine,Volochinov, 1977 : 136), et le dialogisme montré en tant que « théorie de la dialogisation interne du discours » (Authier-Revuz, 1984 : 100). L'interaction fait référence au dialogue « externe » entre les éléments interactifs tandis que le dialogisme renvoie aux dialogues avec des discours antérieurs dans un réseau d'énoncés (dialogisme interdiscursif) et à l'anticipation de l'interprétation de la production d'un auteur ou d'un acteur dans un réseau d'énoncés (dialogisme interlocutif). Ces deux types de "dialogues" se font écho à l'intérieur des énoncés. Nous pouvons, par conséquent, dire que dialogisme et interaction verbale s'entrelacent dialectiquement. Ce nonobstant, une phrase telle qu'« un énoncé est tourné non seulement vers son objet mais également vers le discours d'autrui portant sur cet objet » (Bakhtine, 1984 : 302) ne se borne pas à présupposer le fondement interdiscursif de tout énoncé. Elle infère également une propriété plus essentielle du langage d'après laquelle toute « perception » et toute « connaissance » possèdent des constructions qui impliquent le langage et l'ordre discursif.

Ainsi le classement proposé par J. Bres (Bres, Nowakowska, 2005) entre dialogue interdiscursif et dialogue interlocutif paraît plus clair. Le linguiste rajoute à ces deux entrées le concept d'autodialogisme pour rendre compte du dialogue du texte avec lui-même. Notons également que pour cet auteur, la distinction entre le « dialogal » et le « dialogique » paraît indispensable.

> Un genre de discours est dialogal lorsque les textes qui se réalisent dans son cadre prennent la forme textuelle […] du dialogue, c'est-à-dire lorsqu'ils se développent comme enchaînement d'au moins deux tours de parole, produits par des locuteurs différents. (Détrie, Siblot, Vérine, 2001 : 83)

Le dialogisme se définit, quant à lui, comme la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuillettent énonciativement » (Ibidem.). Les deux notions, dialogique et dialogal, ont une racine commune qui les rapproche mais aussi, complique leur délimitation sémantique et la spécification de leur emploi respectif. Les travaux

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

de J. Bres, particulièrement appuyés sur les recherches de Bakhtine, ont tenté de normaliser cette distinction fondamentale entre le dialogal et le dialogique, en définissant le premier comme *dialogue externe* c'est-à-dire comme succession de tours de parole provenant de locuteurs différents, et le second comme *dialogue interne* résultant de l'*orientation* constitutive du discours vers d'autres discours qui de ce fait, garantissent le maintien d'une interaction explicite ou implicite au cœur du texte. Disons donc pour résumer que l'interaction dialogique peut être :

- A. d'ordre *interdiscursif* : le discours heurte les discours préalablement tenus sur le même objet ;
- B. d'ordre *interlocutif* : le discours s'adresse à un interlocuteur ;
- C. d'ordre *intralocutif* (autodialogisme) : le discours est en interaction dialogale avec lui-même.

S'agissant de notre problématique et de notre corpus, le plan pertinent est sans conteste celui de la textualité dialogale, c'est-à-dire du dialogisme discursif (A) et interlocutif (B). Le dialogal et le dialogique se côtoient dans nombre de procédés linguistiques surtout dans la reprise-écho, l'interrogation, le détachement, la thématisation et la rhématisation, etc. Bres (2008) en parle comme « double épaisseur du discours » ; épaisseur *dialogale* s'agissant de la dimension externe de l'interaction verbale (qui relève de l'analyse conversationnelle) et épaisseur *dialogique* pour évoquer la dimension interne du discours qui se rallie à l'approche bakhtinienne.

1.2. Dialogue interdiscursif ou Intertextualité

L'intertextualité peut offrir à un énoncé un supplément de consistance culturelle. L'intérêt de ces énoncés est qu'ils convoquent un énoncé antérieur dans une double lecture. Cette concomitance n'établit pas un contact mécanique entre les énoncés mais plutôt un « amalgame chimique », pour reprendre les mots de Bakhtine, pour décrire le discours rapporté (1978). Il est question donc d'une double énonciation qui autorise tout un jeu d'influences réciproques (Grésillon, Maingueneau, 1984 : 115). Le concept de dialogue interdiscursif correspond au concept d'intertextualité présenté par J. Kristeva dans *Sèméiotikè* (1969) repris par la suite par G. Genette dans Palimpsestes (Genette, 1982 : 14) pour décrire le phénomène, courant dans la littérature, de citation d'un texte B dans un texte A. Le phénomène abonde dans le récit de voyage qui se caractérise, entre autre, par la multiplicité des références culturelles et savantes qui ne cessent de le traverser.

Le récit de voyage est en principe un texte monologal ou monogéré. Il est régi par le voyageur-narrateur qui a toute latitude pour refuser les « tours de parole ». Dans les faits cependant, le voyageur ne cesse d'insérer des bribes dialoguées pour transformer ainsi le récit de voyage en texte fondamentalement dialogique. Le discours unilatéral est destiné à un lecteur (soit identifié ou

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

virtuel) mais il réunit (réalité oblige) la voix de divers énonciateurs. C'est là où le dialogique devient polyphonique ; mise en scène, en somme, de plusieurs voix énonciatives.

2. Une multiplicité de sources de savoir

En sus de la voix du voyageur, le discours viatique véhicule celles des auteurs et autres informateurs dont les dires viennent enrichir la charge cognitive du récit. Dans sa composition, le récit de voyage configure la logique du dialogisme généralisé théorisé par Bakhtine. De fait, un des traits particuliers de ce genre de récit est de rendre explicite la présence du discours d'autrui, de rendre compte d'une hétérogénéité *montrée* (Authier-Revuz, 1982 : 91). Un savoir est alors en jeu, qui vient s'ajouter, en le garantissant, à celui obtenu empiriquement et en temps réel, par le voyageur. Le locuteur principal devient le porte-parole ou le porte-plume attitré des locuteurs indigènes ou des voyageurs antérieurs. Le savoir de son récit se situe au croisement de ce qu'il observe, de ce qu'il écoute, et de ce qu'il lit.

2.1. Le savoir attesté

Les informations repérées dans les corpus viatiques constituent des passages de « savoir attesté » et de « savoir emprunté », basées *à priori* sur le mode du *j'ai observé donc c'est vrai*. Il faut cependant tenir compte du fait que le *j'ai observé* donne naturellement au discours une tournure subjective en le marquant locutivement par la personne de l'énonciateur. L'observation reste malgré tout le moyen le plus immédiat de légitimation du discours descriptif. Nous acceptons donc le principe selon lequel ce qui relève de l'observation directe est perçu comme vrai. « La relation *voit* entraîne, par défaut, la relation *sait* ». (Vogeleer, 1994 : 72)

> *J'ai vu, dans le camp de Sultanièh, des places publiques, des bazards, des mosquées et même des écoles.* Si quelqu'un m'invitait à lui faire visite sous sa tente, il me disait : « *Be khânéï ma techrif bekun*, viens honorer ma maison. » (Pierre-Amédée-Émilien-Probe Jaubert, 1821 : 300)

En se référant à la norme de sincérité qui donne la légitimité à l'énoncé assertif, l'énonciateur est vu comme sa propre caution. D'autant plus que, si l'on se réfère au « pacte référentiel » proposé par Philippe Lejeune (1973 : 17), l'énoncé assertif produit dans le cadre référentiel du genre viatique est tenu, par décret, de refléter la réalité extérieure. Le lecteur est ainsi invité à prendre pour argent comptant les paroles du voyageur « sans autre gage que (sa) parole » (Diderot et d'Alembert, 1779). Ce « pacte » est rigoureusement défini par Lejeune comme suit:

> Le discours scientifique ou historique prétend apporter une information sur une "réalité" extérieure au texte et donc se soumettre à une épreuve de vérification.

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

> Leur but n'est pas la simple vraisemblance, mais la ressemblance au vrai. Non "l'effet de réel", mais l'image du réel. Tous les textes référentiels comportent donc ce que j'appellerai un "pacte référentiel", implicite ou explicite. (Lejeune, 1973 : 36)

De cette image du réel, le voyageur est censé rendre compte aussi rigoureusement que faire se peut, d'où le repérage, dans notre corpus comme dans tous les corpus viatiques, d'un nombre considérable de vocabulaire relatif à la perception visuelle. Le savoir du voyageur-énonciateur est d'abord *de visu* et ses écrits annoncent un type particulier de syllogisme qui associe la raison et la vision: *je sais parce que j'y étais donc tu dois me croire sur parole.* Ainsi de l'exemple ci-dessous :

> On construit vis-à-vis le palais du Roi une Mosquée qui sera fort belle. J'ai *vu moi-même des marbres d'une qualité rare, disposés pour être employés.* (Claude Mathieu comte de Gardane, 1808 : 64)

2.2. Deux sources de savoir emprunté

a. Le savoir immédiat

Le savoir attesté par l'observation directe est dans la plupart des cas supplanté par le savoir emprunté. Le locuteur tire alors profit du savoir des informateurs indigènes, en les citant tel quel et en recourant aux marqueurs dialogiques du savoir emprunté, ceux du discours rapporté ou de la modalisation dite en « discours second » (Authier-Revuz, 1992 : 38-42) rendant ainsi possible l'interaction avec les locuteurs des sociétés visitées et l'exploitation des informations qu'ils détiennent. La modalisation en discours second permet d'intégrer au discours d'accueil, le discours d'un locuteur autre, tenu dès lors comme garant de l'assertion sous-jacente. Dans ce cas, comme dans d'autres formes d'insertion de discours exogène, l'emprunt des marques explicites comme *d'après x, x dit que, etc*. sont les plus fréquentes. Il arrive également que les sources du savoir inséré soient dissimulées et que les données fournies ne soient pas suivies d'indications expliquant le comment de leur acquisition.

> On fait des tapis avec des morceaux de draps de plusieurs couleurs, qui dessinent des fleurs ou autres objets. *Ces tapis sont très recherchés et si chers que d'après un Persan nous ne sommes pas en état de les payer.* Ainsi les mosaïques de Florence ne sont faites que pour des souverains. (Claude Mathieu comte de Gardane, 1808 : 50)

b. Le savoir décalé

Le voyageur-narrateur fait intervenir à titre de garants des « voix d'autorité » censées transmettre des propos légitimes. Il lui arrive de citer des orientalistes, voyageurs ou non, avec une nette préférence il est vrai pour ceux qui ont déjà foulé le sol des régions en question, à des époques antérieures à la date de rédaction de la relation concernée. C'est en valorisant les propos d'autrui relatifs aux lieux déjà cités que l'auteur renonce à reconnaître la prééminence du référent

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

déjà existant. Au lieu de faire découvrir le référent réel, il fait le récit d'un référent fortement contextualisé, altéré par l'emprunt et la parole déformante.

La plupart des voyageurs-narrateurs du XIXe siècle citent comme prédécesseur et observateur digne de foi, Jean Chardin, voyageur et orientaliste connu notamment pour ses relations de séjours en Perse et en Orient vers la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle. Nous pouvons également citer à en donner le vertige, une myriade de noms aujourd'hui encore célèbres. Ceux entre autres de Strabon, Plutarque, Hérodote, Ctésias, Arrien, Quinte Curce, Xénophon, Hippocrate, Olearius, ou encore de Tavernier, Forster, Jones, le colonel Renel, Otter, Figuieroa, Jean Delaet, La Mamje-Clairac, Bruyere, Olivier, Sylvestre de Sacy, le Bruyn, Niebuhr, Diodore de Sicile, Pietro della Valle, Olivier Mentelle, Beauchamp, le comte de Caylus, Picault, Loftus,le colonel Williams et R. P. Scheil dont le nom apparaît dans la presque totalité des œuvres étudiées par nos soins. A cette liste nous ajouterons en forme d'hommage, les noms de Pierre Amédée Jaubert, d'Adrien Dupré et de Claude Mathieu comte de Gardane, etc. On retrouve certaines de ces illustres figures dans les citations qui suivent :

> On trouve dans la plaine, au sud-est de Mérend, quelques villages ruinés ; on arrive au bord d'une rivière appelée Talkh-Tchaï (le fleuve amer). (…) *la plupart des édifices qui existaient d'après Chardin ont été renversés par le retour fréquent de ce fléau.* (Pierre-Amédée-Émilien-Probe Jaubert, 1821 : 188)

Dans cet exemple, les lieux sont directement cités. Mais il arrive également qu'ils ne soient pas directement cités par le voyageur qui se contente alors de révéler ses sources en les présentant comme « Européens » ou « Occidentaux » ; comme « amis » ou « ancêtres », ou simplement comme des « voyageurs » ; avec le pronom impersonnel « on » enfin, qui généralise à souhait, en la masquant, la référence au locuteur d'origine.

> Nous approchons enfin du terme d'un voyage qui fatigue les personnes les plus robustes ; malgré les précautions, nous avons des malades. On ne s'arrête jamais pour eux. Nous n'avons pas de mauvais temps, mais toujours des logements malsains et malpropres. Ce soir on nous menace des scorpions. Le peuple conte qu'ils ne s'attaquent qu'aux étrangers. C'est ici qu'est mort le voyageur Thévenot. Ses papiers et ses livres furent, *dit-on et je ne fais que le rapporter*, enlevés et gardé par le Cadi. (Claude Mathieu comte de Gardane, 1809 : 47)

Nous pouvons aussi relever des cas où le voyageur-narrateur procède à la comparaison entre les sources à sa disposition ou bien tente de retrouver des observations semblables pour consolider son hypothèse et se faire une idée plus claire du référent, du lieu évoqué ou des propos qu'il avance.

> La carte de *Monsieur Beauchamp me parait la meilleure. Je l'ai confrontée avec celles de l'Encyclopédie et de Mentelle. Celle-ci et celle de Beauchamp*

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

> s'accordent pour la longitude de Casbin mais elles diffèrent d'environ cinq degrés de celle de l'Encyclopédie. *Celui-ci et Beauchamp* s'accordent pour la longitude de Casbin mais ils diffèrent d'environ cinq degrés de celle de l'Encyclopédie. (Claude Mathieu comte de Gardane, 1809 : 52)

Ces assertions sont autant d'arguments d'autorités, indiscutables, sur lesquels s'appuient toutes les observations et les hypothèses ultérieures de l'auteur. On peut également envisager la situation inverse où les sources sont citées et les propositions délibérément présentées comme factices et cette fois-ci rectifiées à l'aide de nouvelles observations apportées par le voyageur. Le fait est qu'à chaque fois que le narrateur nous renvoie aux propos déjà dits au lieu de donner la priorité au référent, c'est au procès d'intertextualité qu'il laisse le champ libre. Il s'ensuit, nous l'avons vu, une perturbation contextuelle qui atteint transversalement le texte et altère sa compréhension dans la linéarité de la lecture. Il en va ainsi de Jacques de Morgan qui, dans ses observations sur Bisoutoun, Persépolis et Suse souscrit aux écrits et aux points de vue de William Loftus ou à ceux du révérend père dominicain Jean-Vincent Scheil au point d'en oublier le lecteur et de considérer les informations présentés par ces derniers comme connus de tous et de toutes.

> Pour les *Achéménides, Hérodote, Ctésias,* les textes de Bisoutoun et de Chirâz, les ruines de Persépolis et de Suse *étudiées par Loftus et la mission Dieulafoy nous documentent suffisamment pour que ne devions pas nous attarder à rechercher des détails* ou à vérifier les travaux de nos prédécesseurs. (Jacques de Morgan, 1891 : 37)

Citons également Adrien Dupré qui, en invoquant Chardin, du Bruyn et de Niebuhr, en vient à faire abstraction du lecteur en omettant de lui expliquer en quoi consistaient exactement les travaux de ces derniers.

> La description que j'ai donnée est le résultat des observations faites pendant l'espace de deux heures seulement. *Je ne puis que renvoyer, pour les dessins, les inscriptions et les détails, aux voyageurs Chardin, le Bruyn et Niebuhr qui m'ont paru très exacts.* (Adrien Dupré, 1819 : 342)

Il en va même jusqu'à saturer le texte d'interrogations, d'hypothèses et de doutes susceptibles de faire réfléchir voire même d'égarer le lecteur.

> On ne sait plus à quoi s'en tenir sur le fondateur des édifices que l'on voit encore, que sur celui de la ville même. Le nom qu'elle portait est grec. Il n'a pu lui être donné que par les Grecs, qui, attribuant la fondation à Persée, ont préféré l'usage d'un mot pris de leur langue, au nom primordial, qu'ils trouvaient sans doute dur et barbare ? Mais quel était ce nom primitif ? Nous l'ignorons. *M. le comte de Caylus, dans son savant Mémoire sur les ruines de Persépolis, nous prouve combien l'on serait peu fondé* à regarder ces édifices comme l'ouvrage, soit des Perses avant Cyrus, soit de ce prince ou de ses successeurs. Il trouve la même difficulté par rapport aux Arsacides. A quels souverains, à quelle époque devons-nous donc faire remonter la construction ?

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

> Quel savant aura jamais la gloire d'éclaircir un problème que le laps du temps a rendu peut-être impossible ? (Adrien Dupré, 1819: 343)

c. La Polyphonie énonciative ou l'insertion du discours « autre »

D'après Ducrot, le sens d'un énoncé est l'« image de son énonciation ». Il est appréhendé comme la « complétion d'une signification linguistique de la phrase par la prise en compte de facteurs limités à l'événementialité de son actualisation énonciative étroite ». Les marqueurs liés au temps, à la personne et au lieu définissent l'aspect événementiel d'une relation interlocutive tissée entre un locuteur et ses partenaires. Plus ponctuellement, des incursions de discours autres viennent interrompre un discours uniforme, en lui accordant une apparence polyphonique. L'intertextualité culturelle dont sont issus des phénomènes d'hétérogénéité énonciative, donne une forme polymorphe au discours par le biais d'un échange entre les langues, les locuteurs et les informateurs.

2.3. Modalisation et dialogisme émergeant

La modalisation n'est que la marque de la présence subjective du locuteur dans un énoncé, « c'est la composante du procès d'énonciation permettant d'estimer le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé» (Dubois, 1994). D'après A. Jaubert (1990 : 233) « La *modalisation* est l'ensemble des variations définissant la manière dont l'énonciateur se situe par rapport aux contenus énoncés ; elle s'actualise à travers une *modalité*, soit une « assertion complémentaire » (Benveniste) qui modifie le prédicat. […] On appelle *modalisateur* l'ensemble des supports linguistiques de la modalisation ». La question de la subjectivité est entrée dans le domaine de la linguistique à partir des travaux de Benveniste. La praxématique l'a réinsérée dans le fonctionnement du langage en tant qu'une des composantes du processus d'actualisation. Elle a défini le sujet praxéologique dotée d'une subjectivité graduelle, c'est-à-dire dont la présence se manifeste selon plusieurs niveaux de réalité. La subjectivité est analysée dans l'énoncé *via* le repérage des marques linguistiques explicites. S'agissant de notre recherche, on peut en revanche rencontrer des passages où la subjectivité « affleure » la surface du texte sans s'affirmer explicitement. Dans ces conditions, la modalisation vient doubler l'énoncé descriptif par le moyen d'un filtre subjectif.

2.4. L'énonciateur et son point de vue : un exemple d'auto-dialogisme

Le locuteur n'est assurément pas neutre vis-à-vis de son discours. Son point de vue, sans être forcément affirmé, se manifeste à travers divers procédés de distanciation. La coexistence des voix passe donc pour ainsi dire et très souvent par une hiérarchisation provenant de la position d'énonciateur dominant que se construit le locuteur. La notion de point de vue est proche de celle de modus proposé par Bally, et permet de rendre compte de l'attitude du locuteur : « [le] sujet modal peut être et est le plus souvent en même temps le sujet

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

parlant » (Bally, 1965 : 37). Cependant, repérer un point de vue tout en sachant que d'après Ducrot, aucune forme linguistique n'est capable d'en concrétiser l'existence, est un défi à relever. Dans l'exemple qui suit :

> La description que j'ai donnée est le résultat des observations et des témoignages qu'on m'a racontés dans l'espace de deux heures *seulement*. Je ne puis que renvoyer, pour les dessins, les inscriptions et les détails, aux voyageurs Chardin, Le Bruyn et Niebuhr qui m'ont paru très exacts. (Gaspard Drouville, Voyage en Perse fait en 1812-1813, p. 342)

Le locuteur Gaspard Drouville laisse apparaître avec l'adverbe « seulement », un point de vue sur le fait rapporté, bien qu'il évite pour ce faire de s'exprimer en termes clairs et précis. L'adverbe est ici le seul élément sur lequel la subjectivité vient se fixer. La présence de marqueurs grammaticaux aide en somme à créer un monde discursif, explicite ou insinué[1], et relève à ce titre d'un dialogisme interdiscursif ou interlocutif. Nous aurons l'occasion de développer ce point plus loin dans les lignes consacrées aux notions de « présupposé » et de « sous-entendu ». Pour ce qui est de la question du dialogisme interlocutif ou interdiscursif, contentons-nous de montrer comment ce phénomène se manifeste implicitement dans le discours, en conduisant ainsi à brouiller la réception du récit de voyage.

Comme nous allons le constater dans le texte qui suit, l'existence des locutions modales brise la linéarité du texte et nous introduit dans un discours second qui pourrait être interprété avec une ou plusieurs phrases venant du locuteur mais qui sont glissées subtilement dans le corps du texte. Elles nous permettent, comme Bally l'a précisé (*Ibid*.), de différencier l'attitude ou le point de vue du sujet modal ou du sujet parlant sans qu'aucune forme linguistique ne le concrétise de manière explicite. Dans les exemples suivants, la seule présence de locutions ou d'adverbes tels que « malgré soi », « bizarrement », « curieusement », « pour ne pas dire… », « cependant », « évidemment », « ajoutez à cela », « j'étais loin de …. », « peut-être » illustre la manière dont le sujet modal fait délicatement entrer un deuxième discours qui manifeste sa partialité et son attitude envers ce qu'il raconte.

> Les habitants de cette localité sont Ali-Illahis, c'est à dire adorateurs d'Ali qu'ils considèrent comme un Dieu. *Curieusement*, ils mangent du porc, boivent des liqueurs fermentées, ne font pas de prières (…). On assure qu'ils ont des mœurs cruelles *pour ne pas dire sauvages*. Toujours en révolte contre l'autorité du Châh de Perse, on ne peut guère les soumettre qu'en transigeant, mais jamais par le force. (…) Le récit qu'on vient de lire est le rapport officiel, qu'Hadj-Mirza-Aghassi, premier ministre, habitué *évidemment* à tromper son maître sur toutes choses, avait fait à Méhémed-Châh sur cet événement, *cela va sans dire qu'il* n'y avait pas un mot de vrai. (Claude Mathieu comte de Gardane, 1808 : 63)

[1] Colloque international *Dialogisme : langue, discours*, septembre 2010, Montpellier http://recherche.univ-montp3.fr/praxiling/spip.php?article264 5.

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

Fort de cet exemple, nous pouvons affirmer que la modalité accompagne obligatoirement un dictum dans le but de constituer un énoncé, mais que la modalisation agit sporadiquement sur un énoncé possédant déjà ses modalités. Même si les modalisateurs se manifestent sous forme d'expressions adverbiales, ils ne constituent pas, à proprement parler, des unités syntaxiques en forme de prédicat-arguments. Il s'agit plutôt d'unités énonciatives liées à une unité phrastique (Creissels, 1995 : 149-150). Par conséquent, la modalisation apparaît comme une double énonciation à laquelle le locuteur recourt pour commenter un énoncé en voie de production. Les modalisateurs rendent possibles des commentaires réflexifs qui ne rendent pas opaque le sémantisme de l'énoncé dont ils parlent (Vion, 1998), mais qui, en revanche, complexifient le positionnement des acteurs (Maury-Rouan, Vion, Bertrand, 2007) en ancrant l'énoncé en question dans des discours exogènes (Vion, 2006). Cette distanciation, provenant du dédoublement énonciatif et issue d'une interdiscursivité implicite, laisse toute latitude au locuteur de consolider la position d'un sujet qui raisonne et singularise son discours.

3. Le dialogisme de la nomination

Notre étude tente d'analyser l'emploi du lexique en associant deux filiations théoriques ; la première, proposée par Benveniste (1966, 1974), se fonde sur l'hypothèse d'une interaction entre langue et discours dans la sphère énonciative tandis que la seconde à trait à la lexicologie socio-politique de Dubois (1962), qui considère le lexique comme un terrain d'appréhension des positionnements idéologiques. La première tente d'expliquer le sémantisme des mots (surtout celui de leur apparition) dans différents contextes discursifs en suivant l'évolution de leur sémantisme dans les discours. Les signifiés, quant à eux, sont en constante évolution en optant à chaque fois de nouveaux principes. Les catégorisations sociales « sont toujours ré-spécifiées en discours et les représentations qui y sont attachées sont liées autant aux opérations qui les déplacent et les reformulent sans cesse qu'à des représentations pré-construites » (Branca-Rosoffet al. 1995 : 58). Ce sont surtout des lexies révélatrices d'enjeux socio-politiques (Branca-Rosoff, Guilhaumou 1998), où se manifestent des conflits sociaux (*Ibidem*.), mais aussi des mots moins idéologisés mais considérés comme des objets sociaux (Branca-Rosoff, 2001). Il s'agit donc de montrer que les mots sont chargés d'une mémoire discursive. La deuxième approche se concentre sur certains mots qui sont plus précisément des entrées dans le discours et qui forment la caractérisation du fonctionnement des discours à l'aide des formes lexicales qu'ils convoquent.

Dans le corpus viatique, les énonciateurs-voyageurs utilisent des dénominations exotiques qui engagent soit les informateurs indigènes, soit les voyageurs antérieurs, soit des lecteurs qui tentent d'adapter la dénomination exotique à leurs savoirs préconstruit. On constate donc de manière évidente des

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

positionnements vis-à-vis de ces données nominales. Dans la sphère de la sémantique référentielle de la nomination, les lieux langagiers les plus marqués par le dialogisme sont l'emprunt et le xénisme. Dans ces deux phénomènes : « L'énonciateur représente dans les mots qu'il dit, dans ce qui est le discours qu'il tient *hic et nunc*, le jeu d'un discours autre. » Authier-Revuz (1995 : 235)

Le dialogisme de la nomination par emprunt se manifeste sous diverses formes, surtout celle marquée par la formule *comme ils disent* et ses variantes. C'est ainsi que l'énonciateur perçoit le référent et le rapporte ensuite à l'usage linguistique en vigueur dans la communauté concernée. La dénomination exotique est en majeure partie empruntée aux habitants de la région. L'explication ou la signification qui va avec, apparaît surtout dans les parenthèses postposés ou dans les expressions comme *X dit de y, X qui veut dire y*, etc. Dans l'exemple suivant, le vocable « *moummié* » est mis en relief et traduit par : « dit de l'os de poule » et dans le deuxième exemple, nous remarquons que le référent exotique n'est pas mentionné explicitement mais que l'on a affaire à *« une maladie dite du X »* qui nous fait comprendre qu'il s'agit de l'équivalent d'un référent exotique ici absent :

> Un médecin de Semnann m'a dit avoir fait *l'épreuve du baume moummié dit de l'os de poule*, qui consiste à casser une patte à cet animal. (…) *Le Zabit(fermier)* de Semnann m'a dit que les montagnes de ce pays, à savoir, celles au-delà de la ville, se prolongent jusque près d'Ierd. (…) On m'a assuré à Semnann que le pays d'Itsch n'était point borné au nord par la grande chaîne, *mais bien par un contre-fort nommé zerin-kon*, et que l'intervalle entre les deux dernières montagnes est habité par des tribus de Turkmen établies sous des cabanes de paille. Au-delà de la grande chaîne qui porte, dit-on, le nom de *Sarilov*, il y a un vaste désert. (Gaspard Drouville, 1828 : 27)

Le voyageur peut emprunter explicitement une dénomination à des locuteurs définis, en l'occurrence les habitants d'une région, les indigènes et les tribus d'une certaine contrée, etc. Dans ce cas, la dénomination est présentée moyennant un prédicat appellatif du type *ce que les N appellent un x* et de ses variantes comme les expressions du type *le X auquel les N donnent le nom de y, les X donnent le y à N, X a donné le y à N:*

> Deux grands bracelets de forme ronde travaillés en pierres précieuses, ornaient la partie supérieure de chaque bras. Le *diamant auquel les Persans donnent le nom de Kouhi-Nour (montagne de lumière)* était enchâssé au milieu de l'un de ces bracelets ; et celui *qu'ils appellent Daryaï-Nour (océan de lumière)*, enrichissait l'autre. (Pierre-Amédée Jaubert, 1821 : 268)

Il se peut que la source de la dénomination ne soit pas connue de l'énonciateur ou qu'il ne veuille pas, pour une quelconque raison, la révéler. Il évite alors de citer la source exacte de l'emprunt et se contente de divulguer une provenance plus générale pour la dénomination utilisée comme *ce qu'on appelle dans le pays un x* et de ses variantes notamment *les X sont ce que l'on dit y dans*

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

cette région, ou encore *les X reçoivent le nom de y dans cette région, on distingue le X dit y ici*:

> Mehemet-Ali-Mirza peut mettre sur pied vingt mille guerriers, tant en cavalerie qu'en infanterie. Son premier ministre, au soin duquel il laisse la gestion de toutes les affaires, est Mehemet-Husséin-Khân (1).
>
> (1) Le titre de khân est fort commun en Perse. Celui qui le porte n'est pas toujours une personne distinguée. *On peut dire de ces khâns ce que l'on dit des knées (princes) de Russie* : *Il y en a une si grande quantité que tous métiers sont bons pour ces altesses surannées.* (…) (Adrien Dupré, 1809 : 257)

Leur travail donne des plans exacts du *monument dit l'Aapadana* et montre que ce palais était construit sur le modèle de celui, bien connu, de Persépolis. (Jacques de Morgan, 1891 : 26)

En ce qui concerne la morphologie des dénominations exotiques, leurs formes distinctives (surtout l'usage des guillemets et des italiques) les rendent plus facilement repérables. En tant que partie intégrante du répertoire des éléments de la modalisation autonymique, les guillemets et les italiques acceptent des interprétations variées (Authier-Revuz 1981, 1995). Comme ils bénéficient d'un champ d'apparition extrêmement large et hétérogène, leur interprétation dépend fortement de leur contexte discursif. Dans le corpus qui nous intéresse, ils sont repérables par reformulation via des locutions du type *comme disent les N*, ou simplement *comme cela se dit N* sans que la source soit explicitée dans le prédicat :

> A midi nous reçûmes la visite de *mirza* (*les mirza sont proprement des hommes de plumes*). Ce mot répond exactement au nom de *mandarin* en Chine, et à celui d'effendi en Turquie. *Ainsi il y a des mirza (ou secrétaire du vizir de toute espèce*). Après nous avoir complimentés sur notre heureuse arrivée, il nous dit qu'on nous avait préparé un autre logement, où nous nous transportâmes. (…) Le Kerman-Châh n'a rien de remarquable. Les bésesteins ou marchés ne sont ni vastes ni élégants (Adrien Dupré, 1809 : 254)

Il faut préciser que le marquage appliqué sur ce type de dénomination, implique le signifiant. C'est la dénomination, chargée de la parole de l'Autre, qui intéresse le lecteur. C'est pourquoi, le discours viatique est par nature dialogique. Par contre, en ce qui concerne le signifié, ou le sens des dénominations importées de la culture autre, comme leur intégration dépend de nombreux éléments sémantico-contextuels, il reste partiellement opaque pour le lecteur qui ne s'est jamais trouvé dans le contexte réel. Certes, l'emploi des expressions glosées résout en partie le problème mais le sémantisme que concèdent ces gloses, est également altéré sur le plan linguistique :

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

> Mehemet-Ali-Mirza peut mettre sur pied vingt mille guerriers, tant en cavalerie qu'en infanterie. Son premier ministre, au soin duquel il laisse la gestion de toutes les affaires, est Mehemet-Husséin-Khân (1)
>
> (1) Le titre de khân est fort commun en Perse. Celui qui le porte n'est pas toujours une personne distinguée. *On peut dire de ces khâns ce que l'on dit des knées (princes) de Russie : Il y en a une si grande quantité que tous métiers sont bons pour ces altesses surannées. Cette dénomination est tartare d'origine, et appartient aux chefs militaires des tribus. En Perse, les rois ont souvent accordé le titre de khân à un grand nombre de leurs serviteurs. (…)* (Adrien Dupré, 1809 : 257)

Compte tenu de l'abondance des termes exotiques, décalés et incongrus pour la culture cible (celle du locuteur et du lecteur), sont exigées de multiples intrusions dans le discours, comme par exemple les gloses, les explications parenthétiques, etc. Ces interférences automatiques, dont la fonction principale est la clarification d'un texte en soi peu lisible, perturbent le lecteur surtout quand elles sont alourdies par le souci d'exhaustivité de l'auteur. Les gloses qui précèdent en sont de bons exemples. Cette amplification est liée au procès de digression, courant dans le contexte viatique. Malgré leur utilité, ces gloses digressives sont perçues comme des éléments perturbateurs pour la réception du texte.

Il faut ajouter que la présence des diverses modalisations autonymiques, des divers types de marqueurs de subjectivité, laisse, surtout là où le sens du mot est vague, le champ libre aux prises de position et aux interprétations en tout genre. Étant donné que le récit de voyage est un genre de texte qui favorise la parole dite axiologique (idéologique, coloniale, raciale, personnelle), il permet de déchiffrer ce qui se cache derrière chacune des formes morphologiquement différentes, par le recours aux cooccurrences, aux données contextuelles et au cotexte.

Conclusion

Le champ de l'interdiscursivité ne se limite pas dans le récit de voyage à l'étude du discours autre. Le concept exprime avant tout la fonction structurante du langage, qui est un mécanisme cognitif et expérimental. Ceci implique que les propriétés sémantico-formelles d'un énoncé soient liées aux énonciations antérieures et à l'anticipation de ses interprétations. L'analyse de la polyphonie dans le champ dialogique implique l'acceptation de la coexistence des voix en tant qu'effets sur l'énoncé d'un principe dialogique qui exige que la parole soit balisée de discours antérieurs, et de l'anticipation de sa réception. Les concepts de dialogisme et de polyphonie sont issus de sources théoriques différentes et sont complémentaires. Comme nous avons pu le montrer, leur manifestations quantitativement marquées dans les récits de voyage, notamment dans notre corpus du XIXe siècle, ainsi que la forte subjectivité qu'ils impriment à ces derniers, génèrent un phénomène de brouillage référentiel au détriment de la transparence de la transposition textuelle du référent, en créant ainsi des écarts sémantico-référentiels dont le relevé et l'analyse auront constitué l'essentiel de notre recherche.

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)

Corpus exploratoire :

Claude Mathieu comte de Gardane, *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse effectué en 1807-1808.*

Pierre-Amédée-Émilien-Probe Jaubert, *Voyage en Arménie et en Perse effectué en 1805-1806 accompagné par Notice sur le Ghilan et le Mazandérande Camille-Alphonse Trézel, 1821.*

Gaspard Drouville, *Voyage en Perse fait en 1812-1813, 1828.*

Adrien Dupré, *Voyage en Perse fait dans les années 1807-1809.*

Jacques de Morgan, *Mission scientifique en Perse en dix volumes en 1889-1891*.

Bibliographie :

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1981), « Paroles tenues à distance », in B. Coneinet al. éd., Matérialités discursives, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 127-142.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », DRLAV, n°26, pp. 91-151.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1984), "Hétérogénéité(s) énonciative(s)", Langages, n. 73, 98-111.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté (I) », L'Information grammaticale, n°55, pp. 38-42.

_____, AUTHIER-REVUZ, Jacqueline Paris, Larousse.

BAKHTINE, M. (1970), *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil.

BAKHTINE, M., VOLOCHINOV, V.N. (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Editions de Minuit.

BAKHTINE, M. (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, Collection Tel.

BAKHTINE, M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

BALLY, C. (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke AG Verlag.

BALLY, C. (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

BRES, J. Nowakozowska (2005). « Dis-moi avec qui tu dialogues, je te dirai qui tu es…, De la pertinence de la notion de dialogisme », http:// www.marges-linguistiques.com.

CREISSELS, D. (1995), *Eléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France.

DIDEROT, D'ALAMBERT (1779), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 35 vol, s.v. « description », Paris.

GENETTE, G. (1982), *La littérature au second degré*, Palimpsestes, Paris, Seuil.

VOGELEER, Svetlana (1994), « L'accès perceptuel à l'information : à propos des expressions un homme arrive – on voit arriver un homme », Langue française, n°102, pp. 69-83.

DUBOIS, Jean (1962), *Le Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872, à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Larousse.

LEJEUNE, Ph. (1973). "Le pacte autobiographique", Poétique.

DUBOIS, J. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

JAUBERT, A. (1990), *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette, p. 233.

MAURY-ROUAN, VION, BERTRAND (2007), « Voix du discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique », Cahiers de Praxématique 49, 133-158.

SIBLOT (2004), « Présentation », Dialogisme et nomination, Publications de l'université Paul-Valéry, Montpellier, Cassanas, A. et al. (éds).

VION, R. (1998), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Presses de l'Université de Provence, 63-79.

VION, R. (2006), « Modalisation, dialogisme et polyphonie » in L. Perrin (2006), 105-123.

BDD-A25068 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 19:08:56 UTC)